

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Date de la convocation : 29 mars 2018

Présents : BANDELIER Luc ; CALVAT Lylian ; COURCIER Valérie ; DELARUE Yoran ; DURAND Valérie ; FABREGUES Daniel ; GUILLAMO Annie ; MARECHAL Cyril ; LE BRAS Antoinette ; MÉNÉTRIER Claude ; OPPER Evelyne ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; ROGNON Michel ; VIENNET Alain.

Excusés : JUAREZ Emilio
PEREIRA Christelle
RAGUENET Jean-Claude
RIOUX Chrystelle ;
GAUTHEROT Sylvie
COURGEY Françoise

procuration à Claude MENETRIER
procuration à Luc BANDELIER
procuration à Yoran DELARUE
procuration à C. MARECHAL

Absente : DOMINGUES Sandrine

Mme Antoinette LE BRAS a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h

M. le Maire demande de partager une minute de silence en hommage aux victimes de l'attaque djihadiste de Trèbes.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 15 MARS 2018

Le compte rendu n'a pas encore été transmis aux conseillers pour cause de surcharge de travail pour la préparation des budgets.

COMMISSION PATRIMOINE – COMMERCE - ENVIRONNEMENT

M. D. FABREGUES présente les différents points d'information concernant sa commission.

1. Travaux piste cyclable (information)

La réalisation des enrobés de trottoirs et de l'accès des riverains est prévue dans une quinzaine de jours. Les enrobés de voirie sont décalés au 15 mai voir fin mai. En ce qui concerne le panneautage, les « céder le passage » seront transformés en « stop ». Des arrêtés de voirie sont à prendre dans ce sens. Le tracé de la piste cyclable s'arrête à l'embranchement de la rue de l'industrie. Malgré le souhait des élus de le poursuivre jusqu'au passage à niveau, cela n'a pas été retenu par la CAGB. A la demande de M. A. VIENNET, concernant la responsabilité des clôtures posées le long de la piste cyclable au niveau des habitations du Pied de Roche, M. D. FABREGUES indique que la question est à l'étude par les services de la CAGB. Il ne saurait être question de la responsabilité des riverains puisque la pose a été assurée par la CAGB.

Mme V. DURAND souhaite connaître la date de fin complète des travaux. M. D. FABREGUES dit que la fin se fera en deux temps, pour les piétons puis pour les usagers de la route.

2. Travaux gymnase (information)

Les travaux sont en phase avec le planning d'exécution.

Il a été procédé à la démolition, gros œuvre, VRD, terrassements et dallage. L'isolant et les réseaux humides sont en attente.

Les travaux d'étanchéité extérieure et le bardage ont commencé cette semaine.

Le marché du lot de finition a été déclaré infructueux pour cause de délais trop longs si ont choisi les options pour l'habillage de la grande salle.

M. C. MARECHAL demande si le déphasage de l'option en question est possible. M. le Maire répond qu'il a été demandé au maître d'œuvre de trouver une solution.

Par ailleurs, M. le Maire indique qu'un crédit de 70 000 € a été rajouté au programme dans le budget 2018 et qu'il est possible que cette somme corresponde à un montant H.T.

3. Travaux Centre bourg (information)

La démolition du bâtiment complet est achevée. Une réunion avec le maître d'œuvre est prévue la semaine prochaine pour étudier l'aménagement de l'emplacement ainsi laissé libre.

COMMISSION VIE SCOLAIRE – ACTION CULTURELLE

4. Ouverture du périscolaire aux extérieurs (décision)

A la suite de demandes de la part de parents extérieurs à la commune pour bénéficier du centre de loisirs le mercredi après-midi à Saône car leur commune ne propose plus ce service, la commission demande d'élargir l'ouverture du centre de loisirs le mercredi après-midi dans les mêmes conditions que l'ouverture du centre pendant les vacances (au tarif + 10 %).

Elle propose également que l'ouverture aux extérieurs soit possible sur toutes les plages horaires du périscolaire englobant les différentes périodes sauf les TAP.

Il est précisé que cette ouverture est conditionnée dans la limite du nombre d'enfants maximum pouvant être accueillis.

M. A. VIENNET interroge les élus de la commission pour soumettre plusieurs cas de figure. Par exemple, a-t-on pensé aux parents qui pourraient demander une scolarisation sur place par dérogation. D'autre part l'inscription d'un enfant extérieur est-elle prévue à l'année ou bien à la journée et, dans ce cas, à partir de quel moment ? car si un enfant extérieur est inscrit pour l'année le mercredi depuis la rentrée et qu'il aide à remplir le quota maximum d'enfants encadrés, est-ce qu'une nouvelle inscription « saônoise » en cours d'année entraînera automatiquement l'embauche d'un animateur supplémentaire ?

Mme V. COURCIER considère qu'il n'y aura pas de possibilité de dérogations compte tenu des effectifs annoncés dans les classes de maternelle. Par ailleurs, l'inscription des enfants extérieurs ne peut être considérée que comme un dépannage et non pas une inscription ferme sur une longue durée. Si des familles de Saône veulent inscrire leurs enfants à ce service, elles sont prioritaires sur les enfants extérieurs.

M. A. VIENNET demande à ce que le règlement soit extrêmement précis sur ces points pour éviter toute difficulté d'interprétation.

DELIBERATION

Vu la délibération n° 2010.06.04 du 24/06/2010, décidant la reprise du service par la commune,

Vu la délibération n° 2010.08.10 du 27/08/2010, décidant la modification du règlement et limitant l'accès aux enfants des représentants légaux domiciliés dans la commune,

Vu la délibération n° 2011.05.04 du 24/05/2011 décidant de mettre en application les tarifs modulés selon le quotient familial,

Vu la délibération n° 2012.06.03 du 20/06/2012, modifiant le règlement à compter de la rentrée 2012-2013,

Vu la délibération n° 2017 11 06 du 09 novembre 2017, décidant d'ouvrir le service pour l'accueil des enfants de l'extérieur pendant les vacances scolaires,

Considérant qu'une demande s'exprime pour l'accueil d'enfants de l'extérieur le mercredi après-midi,

Sur proposition de la commission « affaires scolaires »

Le conseil municipal, décide d'élargir l'accès du service aux enfants dont le représentant légal n'est pas domicilié dans la commune selon les conditions suivantes **dans la limite des places disponibles fixées par la commune** :

Centre de loisirs	Mercredi après midi	Petites vacances scolaires (période fixée par la commune)	Grandes vacances scolaires (périodes fixées par la commune)
Service périscolaire	Plage du matin	Plage du midi	Plage du soir (sauf temps des TAP)

Décide de fixer un tarif particulier aux usagers concernés sur la base du tarif de la tranche la plus élevée du Quotient Familial majoré de 10 %,

Autorise M. le Maire à signer le nouveau règlement modifié selon les termes ci-dessus
Adopté par 19 voix pour, 1 abstention (Mme A. LE BRAS).

COMMISSION ADMINISTRATION – FINANCES

M. le Maire souhaite donner quelques informations en préambule du vote des budgets.

« Comme je l'ai déjà souligné à de multiples reprises, le contexte financier reste contraint, en particulier avec les transferts de compétences et les charges afférentes, ainsi que les diminutions de dotations. (Cela sera expliqué de façon plus précise demain après-midi avec le retour et la présentation de l'étude financière de la Direction Générale des Finances publiques.)

Certes nous avons un endettement important, mais nous pouvons faire face à nos remboursements de prêts, et malgré la conjoncture défavorable, nous avons maîtrisé nos charges de fonctionnement.

Notre trésorerie présente un solde de 2 800 000 € au 31 12 2017. Il est temps de la « mettre à contribution » afin de réaliser nos projets 2018.

Le budget proposé n'est pas une lubie de Maire, une litanie de chiffres, mais ce sont des investissements pensés, réfléchis pour le bien être de notre commune ainsi que de ses habitants, qui se déclinent au travers de 4 axes :

- favoriser l'enthousiasme : par des travaux tels que la réhabilitation de l'ancien gymnase, la déconstruction de l'ancienne mairie pour créer une place de vie, la rénovation du rez-de-chaussée de la mairie, travaux d'entretien de la Messarde avec son devenir,

- ne pas s'endormir : certes déjà 4 ans, mais il nous faut rester actif, et mettre à profit cette manne de 2 800 000 €, nous avons épargné, maintenant il nous faut investir.

- se recentrer sur nos priorités : avec l'aval de chacun(e), et dynamiser l'avenir.

- réfléchir à demain : se poser les bonnes questions sur nos emplois de demain, le devenir de notre patrimoine (conserver, vendre...), quid de nos zones d'activités à développer ?

Ce budget peut vous paraître ambitieux (et il l'est) mais il est raisonné. Il ne met pas en danger nos équilibres financiers pour l'avenir puisque, si nous arrivons à tout réaliser (et c'est le but !), notre réserve se situera aux alentours de 1 600 000 €, sachant qu'il est conseillé de conserver 800 000 €.

De plus des subventions, aides, produits divers peuvent nous être allouées, mais que nous ne pouvons pas comptabiliser en amont des opérations.

Sur ce budget proposé, pas de changement notoire depuis la dernière réunion de présentation du 22 mars. Toutefois quelques remarques :

- je reviendrai devant le conseil si d'aventure le projet de la « transformation de la Cure » venait à prendre forme (je ne ferai donc pas de provision, mais une DM si besoin)

- la désherbeuse : elle devient nécessaire, les devis sont en cours

- rallonge pour le financement du gymnase : 70 000 sont demandés pour la remise en état de la grande salle, c'était une option mais il convient de la réaliser compte tenu de l'état des murs.

- changement de grade pour certains employés : je reviendrai devant le CM après étude.

5. Affectation des résultats 2017 (décision)

Vu la délibération n° 2018 03 08, du 15 mars 2018 approuvant le compte administratif du budget forêt de la commune pour l'exercice, qui présente un excédent de fonctionnement de 233 337.40 € et un besoin de financement en investissement de 30 921.50 €,

M. le Maire propose d'affecter cet excédent

- à la section d'investissement (compte 1068 en recettes) pour un montant de 30 921.50 €,

- à la section de fonctionnement pour un montant de 202 415.90 €,

Adopté par 20 voix pour.

6. Vote des subventions aux associations (décision)

M. L. BANDELIER propose au Conseil municipal de voter les subventions qui seront versées, en 2018, aux associations et qui sont présentées dans le tableau des subventions étudié en commission.

Le tableau est soumis à l'approbation des Conseillers municipaux :

Compte 6574 - Subventions de fonctionnement versées	2018
Coopérative scolaire maternelle - 1/3 temps	2 000 €
Coopérative scolaire primaire - 1/3 temps	8 800 €
TOTAL subv. 1/3 temps pédagogique	10 800 €
ACCA Asso des chasseurs	280 €
Amicale (L')	1 500 €
Anciens combattants (association des)	350 €
Archers	250 €
Asparelle Parents d'Elèves (L')	1 000 €
AVALFORT Asso Protection des Forts	150 €
Basket Saône Vallée Ormans	600 €
Batterie Fanfare	150 €
Chat de gout'hier sans toit	150 €
Club des Anciens	350 €
Fam. Rurales Asso de Saône	600 €
Football (Entente Saône, Mamirolle)	2 300 €
FSE du Collège (au prorata nbre élèves)	1 520 €
Handball Saône/Mamirolle (Entente)	3 500 €
Judo Club du Marais	1 000 €
Karaté Club Saône/Mamirolle	600 €
MEJ	200 €
Snowtime	1 000 €
Tennis Club de Saône	1 000 €
Trait d'union	250 €
Volley-Ball	200 €
Donneurs de sang	300 €
LACIM	260 €
Total subventions associations	17 510 €
ACCA Asso des chasseurs (subv exceptionnelle)	100 €
Amicale . Saônorités.	3 000 €
Amicale Diagonale	1 500 €
Batterie Fanfare (300 € par manifestations)	900 €
Comité de jumelage	965 €
LACIM Monde	340 €
Trait d'union (remboursement)	40 €
Total subventions exceptionnelles	6 845 €
Total compte 6574	35 155 €

M. A. VIENNET souhaite avoir des précisions sur le statut de la nouvelle association aidée « snowtime ». La déclaration la concernant est récente et n'y figurent pas les noms du président ni des membres du conseil d'administration. Il souhaite savoir si les critères d'attribution de subvention sont les mêmes que pour les autres associations

M. C. MARECHAL répond que cette association est présidée par une présidente. L'association compte 30 à 40 adhérents (enfants et adolescents) dont une majorité est saônoise.

M. A. VIENNET demande à ce que lui soient transmis le PV de l'assemblée constitutive ainsi que la fiche de renseignements destinée à la demande de subvention de cette association.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De voter le montant attribué aux associations désignées ci-dessus, tel que présenté,
- D'inscrire au budget principal de l'exercice 2018 le montant global de 35 155 €.

Les conseillers faisant partie d'une association listée ci-dessus se retirant du vote (6 membres : V. DURAND, C. MARECHAL, G. PARIS, D. PEYRARD, M. ROGNON, A. VIENNET dont un ayant procuration de Christelle RIOUX),

Adopté par 13 voix pour,

7. Décisions budgétaires 2018 : présentation et vote des budgets

A la demande de M. le Maire, Madame Martine GIRAULT présente l'ensemble des budgets 2018.

1. Budget principal

BUDGET PRINCIPAL 2018		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
011	Charges à caractère général	495 986.00
012	Charges de personnel	821 000.00
014	Atténuation de produits	33 308.00
65	Autres charges de gestion courante	272 865.00
66	Charges financiers	220 150.00
67	Charges exceptionnelles	78 969.17
022	Dépenses imprévues fonctionnement	8 350.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 930 628.17
023	Virement à la section fonctionnement	1 317 095.00
042	Opérations d'ordre entre les sections	1 783.00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	0.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 318 878.00
Total des dépenses de fonctionnement		3 249 506.17
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
013	Atténuations de charges	30 000.00
70	Produits des services	37 565.00
73	Impôts et taxes	1 671 593.00
74	Dotations et participations	308 974.00
75	Autres produits de gestion courante	58 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 106 132.00
042	Opérations d'ordre entre les sections	11 783.00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	0.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 783.00
Total des recettes de fonctionnement		2 117 915.00
Report excédent 2017		2 615 840.95
Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 733 755.95
SECTION DE INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00
204	Subventions d'équipement versées	8 912.70
21	Immobilisations corporelles	313 522.00
23	Immobilisations en cours	367 415.00
23	Opérations d'équipement (rénovation gymnase)	1 264 000.00
10	Dotations fonds de réserves	72 580.89
16	Remboursements d'emprunt	238 000.00
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 279 440.59
040	Opérations d'ordre entre les sections	11 783.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 783.00
Total des dépenses de d'investissement		2 291 223.59
RAR dépenses 2017		173 257.68
Report négatif 2017		0.00
Total des dépenses de d'investissement cumulées		2 464 481.27
SECTION DE INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
13	Subventions d'investissement	737 228.50
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
10	Dotations, Fonds divers réserves (hors 1068)	107 360.00
1068	Excédents de fonctionnement	0.00
024	Produits des cessions	0.00
Total des recettes réelles d'investissement		844 588.50
021	Virement de la section de fonctionnement	1 317 095.00
040	Opérations d'ordre entre les sections	1 783.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 318 878.00
Total des recettes de d'investissement		2 163 466.50
RAR recettes 2017		178 913.69
Report positif 2017		122 101.08
Total des recettes de d'investissement cumulées		2 464 481.27

Présentation du tableau des investissements prévus :

TRAVAUX GYMNASE	inscriptions BP 2018		comptes	
Opération 13- rénovation du gymnase de l'Espace	42 929.00 €	marchés signés	2313	Suites demandes de Mme JEANNIN - modifications des engagements pour mandater désormais sur le compte 2313
Opération 13- rénovation du gymnase	1 151 071.00 €		2313	

de l'Espace				
Opération 13- rénovation du gymnase de l'Espace	70 000.00 €	VARIANTES	2313	Décision prise en conseil municipal d'augmenter les crédits sur l'opération sans doute prévu pour le montant Hors taxes et non TTC
TOTAL DEPENSES (crédits de paiement) (1)	1 264 000.00 €			

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018	PREPA BP 2018	PROPOSITIONS	comptes	COMMENTAIRES
URBANISME - VOIRIES ET RESEAUX DIVERS				
FRAIS CONSULTATION ANALYSES	15 000.00 €	FRAIS CONSULTATION ANALYSES ...	2031	
Travaux de voirie	90 000.00 €	VOIRIE 2018	2315	Enveloppe destinée à la réalisation de travaux sur proposition de la commission urbanisme
Signalisation verticale (panneaux routier) et signalisation localisée	25 000.00 €	SIGNALISATION PANNEAUTAGE	2152	
PATRIMOINE - COMMERCE - ENVIRONNEMENT				
mezzanine salle guinemand	15 000.00 €	MEZZANINE SALLE GUINEMAND rangement racks + escalier	2135	modification le 16/03/18
Déconstruction salle Guinemand	68 815.00 €	solde de la déconstruction salle guinemand	2312	
Salle guinemand suppression branchements électriques	3 600.00 €	suppression de 3 compteurs edf	2313	
réfection messarde	60 000.00 €	REFECTION MESSARDE (isolation toiture)	2313	modification le 16/03/18
Mobilier 12 tables et 24 chaises	1 500.00 €	mobilier tables et chaises	2184	
cablage réseau info	12 000.00 €	CABLAGE RESEAU	2135	
Accessibilité	145 000.00 €	ACCESSIBILITE ASCENSEUR	2313	
passage piétons 3d	2 700.00 €	PASSAGE PIETONS 3D	2151	
Mobilier urbain	10 000.00 €	MOBILIER URBAIN	2152	
Matériel pour les services techniques	5 000.00 €	échelle aérienne + outillage	2158	
nacelle mabeo pour services techniques	10 000.00 €	ELEVATEUR (mabéo)	2158	
maintenance chaufferie	15 000.00 €	CHAUFFERIE	21568	
réseaux électrique	30 000.00 €	60 luminaires (subvention)	21534	modification le 16/03/18
balyeuse désherbeuse	100 000.00 €	BALAYEUSE DESHERBEUSE	21571	Modification en conseil municipal des crédits sur l'achat du matériel suite à demande d'acquisition du matériel optionnel = + 10 000 euros
COMMUNICATION - JEUNESSE ET SPORTS				
video espace du marais (irelem)	9 500.00 €	VIDEO PROJECTEUR ESPACE MARAIS	2188	
terrain tennis réfection	15 000.00 €	REFECTION TENNIS	2113	
vitabri	3 000.00 €	VITABRI	2188	
matériel des activités sportives	4 000.00 €	MATERIEL DES ACTIVITES SPORTIVES	2188	
matériel divers espace du marais	3 000.00 €	AM. SALLE DU MARAIS matériel divers	2188	modification le 16/03/18
ÉQUIPEMENT ÉCOLES				
Maternelle - matériel pédagogique	700.00 €	3 grilles expos	2188	
maternelle - materiel informatique	1 050.00 €	informatique	2183	
elementaire - materiel informatique	8 472.00 €	informatique	2183	modification - décision en conseil municipal le 15/03/18
6 tables et 12 chaises	1 500.00 €	mobilier ecole	2184	
Médiathèque - Coin enfants et ado + matériel informatique	2 100.00 €	mediatheque	2184	
matériel pédago écoles	5 000.00 €	dépenses imprévues pour l'école	2188	
ÉQUIPEMENT FRANCS				
Matériel informatique	7 000.00 €	MATERIEL INFORMATIQUE	2183	
téléphonie	5 000.00 €	TELEPHONIE	2183	
logiciel dematérialisation	22 000.00 €	PROJET investisst ou locatlon ?	2183	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 959 937.00 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

fonds soutien FSIPL 2017	225 000.00 €	COURRIEL DU 24022017 - CD	1321	
Subvention AMOUvrage gymnase (hors opération 13)	57 808.50 €	AMO Gymnase - CD	1322	
RESERVE MINISTERIELLE	15 000.00 €	RESERVE MINISTERIELLE - CD	1321	
FONDS SOUTIEN AU BTP	115 420.00 €	FDS SOUTIEN BTP - CD	1322	
MECENAT PAP PRIVE	160 000.00 €	MECENAT - CD	1328	
EFFILOGIS ETUDE	14 000.00 €	EFFILOGIS ETUDE- CD	1322	
EFFILOGIS TRAVAUX	100 000.00 €	EFFILOGIS TRAVAUX - MAIRE	1322	modification le 16/03/18 à la demande du Maire
PREFECTURE SUBVENTION VIDEO PROTECTION	20 000.00 €	PREFECTURE SUBV VIDEO - MAIRE	1321	
ISOLATION GYMNASE	30 000.00 €	SUBV ISOLATION GYMNASE - MAIRE	1321	
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT	737 228.50 €			
FCTVA	47 360.00 €			
Taxes d'aménagement	60 000.00 €			
TOTAL Dotations et fonds divers	107 360.00 €			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	844 588.50 €			

M. A. VIENNET souhaite remercier M. L. CALVAT qui a fait part du montant attribué à la commission urbanisme et qui fera participer ses membres aux choix des engagements budgétaires, ce qui représente un tournant important dans le mode de fonctionnement de cette commission. Il assure M. L. CALVAT que l'opposition l'aidera à faire les bons choix.

Par ailleurs, M. A. VIENNET indique que certains chiffres du budget principal l'interpellent et considère que l'affectation et le montant des crédits proposés sont très aléatoires et pas assez ciblés en amont. C'est pourquoi il votera contre ce budget.

M. le Maire remercie M. A. VIENNET pour la première partie de son intervention et souhaite que les élus réfléchissent ensemble.

L'ensemble du Conseil municipal tient à souligner le travail important fourni par Mme DE ALMEIDA et de Mme GIRAULT pour la préparation de ces décisions budgétaires et les en remercie.

M. le Maire demande d'approuver le budget principal primitif, tel qu'il est présenté.

Adopté à la majorité par 16 voix pour, 2 contre (D. PEYRARD, A. VIENNET), 2 abstentions (G. PARIS M. ROGNON).

2. Budget Forêt

BUDGET FORET 2018		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
011	Charges à caractère général	51 100.00
66	Charges financières	500.00
67	Charges exceptionnelles	850.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	1 500.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		53 950.00
023	Virement à la section fonctionnement	50 110.00
042	Opérations d'ordre entre les sections	0.00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	0.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 110.00
Total des dépenses de fonctionnement		104 060.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
70	Produits des services	75 750.00
77	Produits exceptionnels	10.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		75 750.00
042	Opérations d'ordre entre les sections	0.00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	0.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0.00
Total des recettes de fonctionnement		75 750.00
Report excédent 2015		202 415.90
Total des recettes de fonctionnement cumulées		278 165.90

SECTION DE INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
20	Immobilisations incorporelles	0.00
21	Immobilisations corporelles	48 110.00
020	Dépenses imprévues en investissement	2 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		50 110.00
040	Opérations d'ordre entre les sections	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0.00
Total des dépenses de d'investissement		50 110.00
RAR dépenses 2017		11 461.50
Report négatif 2017		19 460.00
Total des dépenses de d'investissement cumulées		81 031.50

SECTION DE INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
13	Subventions d'investissement	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
10	Dotations, Fonds divers réserves (hors 1068)	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	30 921.50
024	Produits des cessions	0.00
Total des recettes réelles d'investissement		30 921.50
021	Virement de la section de fonctionnement	50 110.00
040	Opérations d'ordre entre les sections	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 110.00
Total des recettes de d'investissement		81 031.50

RAR recettes 2017	0.00
Report positif 2017	0.00
Total des recettes de d'investissement cumulées	81 031.50

M. le Maire demande d'approuver le budget primitif forêt, tel qu'il est présenté.
Adopté à l'unanimité par 20 voix pour.

3. Budget Périscolaire

BUDGET PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS 2018		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
011	Charges à caractère général	115 900.00
012	Charges de personnel	252 900.00
65	Autres charges de gestion courante	5 500.00
67	Charges exceptionnelles	0.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	1 500.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		375 800.00
023	opérations d'ordre	15 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0.00
Total des dépenses de fonctionnement		390 800.00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
013	Atténuations de charges	7 600.00
70	Produits des services	195 000.00
73	Impôts et taxes	0.00
74	Dotations et participations	53 200.00
75	Autres produits de gestion courante	120 000.00
77	Produits exceptionnels	15 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		390 800.00
opérations d'ordre		0.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0.00
Total des recettes de fonctionnement		390 800.00
Report excédent 2017		0.00
Total des recettes de fonctionnement cumulées		390 800.00
SECTION DE INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
20	Immobilisations incorporelles	2 176.00
21	Immobilisations corporelles	18 400.00
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 576.00
opérations d'ordre		0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0.00
Total des dépenses de d'investissement		20 576.00
RAR dépenses 2017		0.00
Report négatif 2017		0.00
Total des dépenses de d'investissement cumulées		20 576.00
SECTION DE INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
10	Dotations, Fonds divers réserves (hors 1068)	3 820.45
1068	Excédents de fonctionnement	0.00
Total des recettes réelles d'investissement		29 378.45
021	opérations d'ordre	15 000.00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 000.00
Total des recettes de d'investissement		18 820.45
RAR recettes 2017		0.00
Report excédent 2017		1 755.55
Total des recettes de d'investissement cumulées		20 576.00

Le budget périscolaire est équilibré grâce à un virement prévisionnel de 120 000 € du budget principal.
M. le Maire demande d'approuver le budget primitif périscolaire et accueil de loisirs, tel qu'il est présenté.
Adopté à l'unanimité par 20 voix pour.

4. Budget Caveaux

BUDGET CAVEAUX 2018		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
011	Charges à caractère général	12 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 000.00
023	Virement à la section fonctionnement	12 000.00
042	Opérations d'ordre entre les sections	36 472.95
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		48 472.95
Total des dépenses de fonctionnement		60 472.95
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
70	Produits des services	33 997.88
Total des recettes réelles de fonctionnement		33 997.88
042	Opérations d'ordre entre les sections	12 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 000.00
Total des recettes de fonctionnement		45 997.88
Report excédent 2017		14 475.07
Total des recettes de fonctionnement cumulées		60 472.95
SECTION DE INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
Pas de dépense réelle d'investissement prévue		0.00
Total des dépenses réelles d'investissement		0.00
040	Opération d'ordre entre sections	12 000.00
041	opérations patrimoniales	0.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 000.00
Total des dépenses de d'investissement		12 000.00
RAR dépenses 2017		0.00
Report négatif 2017		36 472.95
Total des dépenses de d'investissement cumulées		48 472.95
SECTION DE INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
Pas de recette réelles d'investissement prévue		0.00
Total des recettes réelles d'investissement		0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 000.00
040	Opérations d'ordre entre les sections	36 472.95
Total des recettes d'ordre d'investissement		48 472.95
Total des recettes de d'investissement		48 472.95
RAR recettes 2017		0.00
Total des recettes de d'investissement cumulées		48 472.95

M. le Maire demande d'approuver le budget primitif caveaux, tel qu'il est présenté.

Adopté à l'unanimité par 20 voix pour.

8. Vote des taux 2018

Au vu des budgets prévisionnels présentés pour 2018, qui font apparaître une CAF et un fonds de roulement confortables, M. le Maire estime qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition. Pour répondre sur les conséquences du non-paiement de la taxe d'habitation par une majorité de contribuables, il s'avère que même si la commune décidait d'augmenter cette taxe, l'Etat ne reverserait que le montant correspondant à celui reçu en 2017. Par contre cela aurait une incidence sur le montant payé par les contribuables encore assujettis à cette taxe.

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 présente un produit prévisionnel à taux constants de 1 231 322 € ; Les taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier. Cette base connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

M. C. MARECHAL est favorable à une légère augmentation, sinon cela laisserait à penser que les communes n'ont pas besoin de compenser les baisses des dotations de l'Etat.

Mme E. OPPER est favorable à une petite augmentation de taux chaque année plutôt que des augmentations importantes et irrégulières.

M. L. BANDELIER indique que le transfert des charges sur les Etablissements publics de coopération intercommunale va diminuer les charges des communes. Par contre si la Communauté Urbaine est créée on peut s'attendre à des augmentations de taux de la part de cette structure. Pour information, la CAGB a

augmenté la Taxe d'habitation de 0.4 %, la Taxe foncière de 20.3 % + le coefficient de revalorisation forfaitaire de 1.012 %, ce qui globalement entraîne une hausse de 1.2 %.

M. le Maire, demande au Conseil municipal de :

- Maintenir les taux au niveau de ceux votés en 2017 :
- Les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018, sont fixés comme suit :
 - Taxe d'habitation 8.88 %
 - Taxe foncière (bâti)..... 14.06 %
 - Taxe foncière (non bâti)..... 31.75 %
- M. le maire est chargé de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

Adopté par 14 voix pour, 2 voix contre (E. OPPER, C. MARECHAL), 4 abstentions (V. COURCIER, C. RIOUX (procuration à C. MARECHAL), M. ROGNON, G. PARIS).

COMMISSION URBANISME- VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

9. Etat des demandes d'urbanisme

Saône - Etat des demandes d'autorisation et d'information au							mardi 27 mars 2018	
(Urbanisme, ERP, enseigne/publicité, droit de préemption, vente en liquidation)								
TYPE	N° de dossier	Déclarant		Adresse du terrain	Date dépôt initial	Date limite d'instruction	Objet de la demande	Décision
		Identification						
CERTIFICAT D'URBANISME ADMINISTRATIF (CUa) / OPÉRATIONNEL (Cub)								
CUa	CUa02553218C0015	SCP MARCONOT MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône		15 rue de l'Industrie 25660 Saône	17/02/2018	17/03/2018		Simple information
Cub DÉCISION	Cub02553218C0006	M. HACQUIN Ghislain - 4 rue des Genévriers - 25660 Saône		Rue des Genévriers 25660 Saône	24/01/2018	24/03/2018	Parcelle destinée à être vendue en terrain à bâtir en vue d'y construire une maison individuelle	Décision de non-opposition à la demande
DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)								
DP DÉPÔT	DP02553218C0008	HUGOT Jean-Marc		7 rue du Repos 25660 Saône	13/03/2018	13/04/2018	Balçon suppression + création de 2 murs de soutènement	En cours d'instruction
	DP02553218C0009	MONNIN Marcelle		1 rue de la Cassotte 25660 Saône	15/03/2018	15/04/2018	Réfection toiture	En cours d'instruction
	DP02553218C0010	CARDINAL PARTICIPATIONS M. BRUSSELLE Christian		Rue du Petit Frêne 25660 Saône	19/03/2018	19/04/2018	Mise en place de garde-corps et d'une échelle à crinoline pour sécurisation de la toiture et de son accès	En cours d'instruction
	DP02553218C0011	PONCOT Myriam		7 rue des Frères Maire 25660 Saône	22/03/2018	22/04/2018	Modification balcon (1,40 m x 6 m) en terrasse (6m x 6m) Aménagement d'un garage sous terrasse	En cours d'instruction

						Création d'un carport Régularisation : changement porte de garage en porte vitrée - mur de soutènement en continuité du garage - suppression partielle d'une partie du mur de clôture rue des Frères Maire	
DP DÉCISION	DP02553217C0059	CHENU Mathieu	3 rue du Chat Perché 25660 Saône	08/11/2017		Abri pool house pour piscine	Accordée avec prescriptions
	DP02553217C0061	AB SERVICES	18 rue du Chardonnet 25660 Saône	13/11/2017		Installation centrale photovoltaïque sur abri de jardin en bois	Refus tacite - Pièces complémentaires non transmises
	DP02553218C0003	BOITET Pierre Mary	33 rue Louis Pergaud 25660 Saône	16/02/2018	16/03/2018	Piscine	Accordée
	DP02553218C0004	DURAND Philippe	8 rue du Fourney 25660 Saône	20/02/2018	20/03/2018	Remplacement : volets battants bois par volets roulants alu - fenêtres bois par fenêtres PVC en alu - porte d'entrée bois par porte alu	Accordée
	DP02553218C0005	PENOTET Anne	4 rue des Thuyas 25660 Saône	24/02/2018	24/03/2018	Changement de tuiles	Accordée
	DP02553218C0006	BOURRIOT Pierre	9 rue du Cheneau Blond 25660 Saône	26/02/2018	26/03/2018	Réfection toiture + isolation intérieure	Accordée
	DP02553218C0007	BLETTERY Jean-Luc	3 rue des Ronces 25660 Saône	03/03/2018	03/04/2018	Isolation extérieure - Suppression du balcon existant	Accordée
PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)							
PC DÉPÔT	PC02553218C0002	GAEC DE LA VIE DE FER	Chemin rural dit de Combe du Pommier - Lieudit AU BOULOT 25660 Saône	19/01/2018	19/04/2018	Créations : - stabulation libre à logettes pour 77 vaches laitières - logement de fonction - réserve incendie enterrée	En cours d'instruction
	PC02553218C0003	SCI SAF	10 rue de la Mairie 25660 Saône	22/01/2018	22/04/2018	Réhabilitation d'une bâtisse à usage commercial. Création de 4 logements au niveau R+1. Création de deux bureaux au RDC	En cours d'instruction - Complétude
	PC02553218C0004	CONRY Benjamin	Rue des Hurlevents 25660 Saône	29/01/2018	29/04/2018	Maison individuelle avec toiture plate végétalisée et toiture terrasse accessible	En cours d'instruction
RECOURS		Recours gracieux de tiers sur la décision du permis de construire n°PC02553218C0003					
AUTORISATION DE TRAVAUX (AT) POUR LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANTS DU PUBLIC (ERP)							

AT DÉCISIO N	AT02553217C0002	COPROPRIETE NICOLAS	11 rue de la Mairie 25660 Saône	24/07/2017		Mise en accessibilité de l'accès à 3 magasins	Accordée avec prescriptions
	AT02553217C0005	SAS MN SPORT	14 rue de l'Industrie 25660 Saône	22/12/2017	22/04/2018	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité - Travaux d'aménagement - Salle de sport et vente de produits diététiques	Accordée avec prescriptions

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA)

TYPE	N° de dossier	Vendeur	Acheteur	Date dépôt initial	Date limite d'instruction	Adresse du bien	Application Droit de Préemption Urbain (DPU) simple
DIA	DIA2018-05	M. GAGNIER Bruno	Melle GAGELIN Chantal	12/02/2018	12/04/2018		non
	DIA2018-06	M. et Mme STARCK Pierre	M. et Mme CONRY Benjamin	02/02/2018	02/04/2018		non
	DIA2018-08	M. JEGO Patrick	M. CARRAZ Thibaut	01/03/2018	01/05/2018		non
	DIA2018-09	M. SIMON Christian Mme PERGAUD Annie	M. ZUPANCIC Benoit	12/03/2018	12/05/2018		non

M. L. CALVAT informe les Conseillers que le permis de construire « Age et Vie » vient d'être déposé. Le dossier leur sera transmis par mail. En outre le prix du terrain a été estimé par le service des Domaines.

M. A. VIENNET s'étonne que les élus n'aient pas été conviés à une réunion de présentation avant le dépôt de ce permis comme le maire l'avait promis lors d'un précédent Conseil. Si le permis de construire est déposé c'est que les décisions ont été arrêtées. Pourquoi les élus n'ont-ils pas été invités aux réunions de concertation ?

M. A. VIENNET indique que le projet peut être modifié car son coût dépendra beaucoup du prix de rétrocession du terrain par la commune, qui ne peut être fixé que par le Conseil municipal. Il demande à être destinataire des comptes-rendus des réunions qui ont eu lieu ou pourraient avoir lieu avec les porteurs du projet à défaut d'être invité.

M. le Maire et M. L. CALVAT précisent qu'aucune décision n'a été prise. Par conséquent le dossier n'est évidemment pas bouclé. De plus il est toujours prévu que les porteurs du projet soient invités à un prochain Conseil municipal (date non encore fixée).

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,

Yoran DELARUE

Le Rapporteur,

Antoinette LE BRAS